

Les enjeux de la classe de Première générale 2023 2024

Le calendrier

Le calendrier de l'année de Première générale est ponctué par

Les conseils de classe	Les examens
1 ^{er} semestre : 04/09/2023 au 21/01/2024	Inscription aux examens du Baccalauréat session 2023 2024 : du 27 novembre au vendredi 15 décembre
2 ^{ème} semestre	Arrêt d'une spécialité en fin de Première (mai 2024, coefficient 8)
22/01/2024 au 10/06/2024	Bac blanc de français écrit et oral : Mercredi 17/01/2023 de 8h à 12h (écrit), semaine du 18/03/2024 pour l'oral
	Vendredi 14 juin matin : épreuves anticipées écrites de français (matin) (coefficient 5)
Orientation	
Forum des anciens élèves : samedi 27/01/2024 Journées portes ouvertes : le vendredi 8 mars 2024.	

Inscriptions aux examens

- Inscription aux examens du Baccalauréat session 2023 2024
- Vos enfants vont recevoir en classe leur confirmation d'inscription aux examens du baccalauréat session 2025 (EA) éditée par le lycée
- Vous devez vérifier et corriger **en rouge** si besoin:
- NOM, Prénom
- Adresse postale
- Téléphone et adresse mail de l'élève
- **Vous vérifierez l'exactitude :**
- des spécialités et les langues (la LVA et la LVB) . Pour rappel, celles-ci ont été validées depuis la réinscription en première et **ne sont plus modifiables.**
- Les options facultatives (LV3, arts...)
- Vous devrez dater et signer cette confirmation ainsi que votre enfant. **Les deux signatures sont obligatoires (parent/élève).**

Le contrôle continu pour 40% de la note finale

- **40% de la note est obtenue par le biais du contrôle continu**, soit la moyenne annuelle des bulletins scolaires du cycle terminal (classes de 1^{re} et terminale) dans chacun des enseignements obligatoires évalués par le contrôle continu :
- **Toutes les disciplines du tronc commun** qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales sont concernées par ce contrôle continu :
 - Les langues vivantes A et B, l'histoire-géographie, l'enseignement scientifique pour la voie générale, et les mathématiques pour la voie technologique se voient attribuer chacune un coefficient 6 (3 en première, 3 en terminale)
 - L'éducation physique et sportive se voit attribuer un coefficient 6 sur la base des trois évaluations de CCF conduites en classe de terminale
 - L'enseignement moral et civique reçoit un coefficient 2 (1 en première, 1 en terminale)
- **L'enseignement de spécialité** suivi uniquement en première est crédité d'un coefficient 8 (soit la moitié des enseignements de spécialité conservés par le candidat en classe de terminale) ;

L'évaluation des options

- Tous les enseignements optionnels sont évalués dans le cadre du contrôle continu : Les candidats **ne peuvent être évalués au total sur plus de deux enseignements optionnels**.
- Un enseignement optionnel suivi sur l'ensemble du cycle terminal est considéré à hauteur de 4 coefficients (2 pour l'année de 1^{ère} et 2 pour l'année de terminale), qui viennent s'ajouter aux 100 coefficients communs du baccalauréat ;
- Un enseignement optionnel suivi sur la seule année de terminale (notamment droit et grands enjeux du monde contemporain, mathématiques expertes et mathématiques complémentaires) est apprécié à hauteur de 2 coefficients. Le total des coefficients en est alors modifié d'autant.
- **Exemple 1** : Si un élève suit l'option arts plastiques en 1^{re} et terminale et l'option droit et grands enjeux du monde contemporain en terminale, il a donc 6 coefficients d'options pour son cycle terminal, et un total de coefficients de 106 (et non plus de 100).
- **Exemple 2** : Si un élève suit les options latin et grec en 1^{re} et terminale, ainsi que mathématiques expertes en Terminale, il a donc 10 coefficients d'options pour son cycle terminal et un total de coefficients de 110 (et non plus de 100).
- Pour un élève sans option, le total des coefficients est de 100 (40 coefficients de contrôle continu et 60 pour les épreuves terminales).

Le contrôle terminal pour 60% de la note finale

- **60% de la note est obtenue dans le cadre d'épreuves anticipées ou d'épreuves terminales :**
- Les **épreuves anticipées de français** en fin de classe de première (écrit, coefficient 5 ; oral, coefficient 5) ;
- Les **deux épreuves pour les enseignements de spécialité** suivis par l'élève en terminale (coefficient 16 pour chacune d'elles) ;
- La **philosophie** (coefficient 8 en voie générale, 4 en voie technologique) ;
- Le **Grand oral** (coefficient 10 en voie générale, 14 en voie technologique).
- Les notes de bulletins de toutes les disciplines de la classe de 1re et de Terminale (1er et 2e trimestre ou 1er semestre), ainsi que les résultats aux épreuves anticipées de français (écrit et oral) et aux épreuves de spécialité sont pris en compte dans [Parcoursup](#).

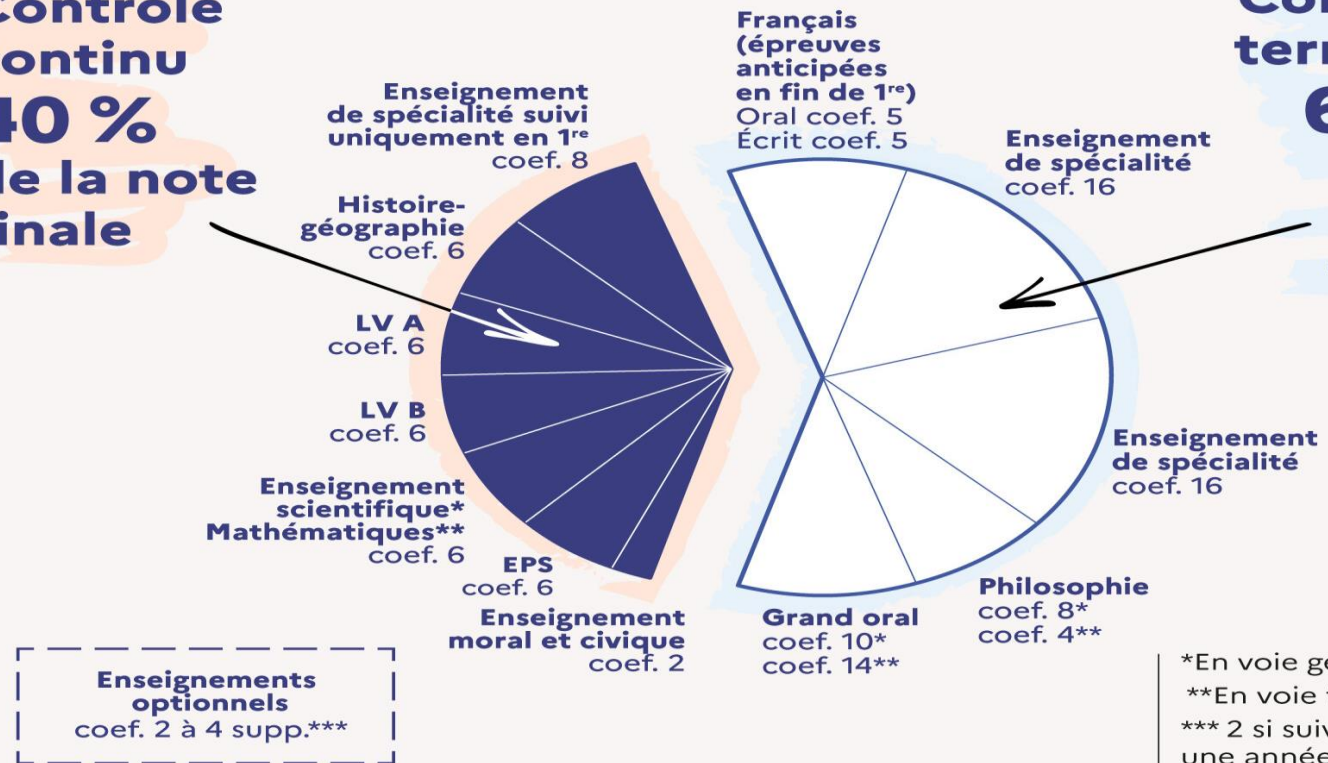
Répartition de la note finale



En résumé

Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



Orientation

La classe de Première permet de construire le projet post-bac des élèves.

- Les psychologues de l'Éducation nationale (psy-en) peuvent recevoir les élèves en entretien au CDI du lycée mais également au Centre d'information et d'orientation de Rueil-Malmaison (<https://www.ac-versailles.fr/cio-rueil-nanterre>)
- En classe, le professeur principal accompagne les élèves lors des séances d'accompagnement personnalisé.
- Vous pouvez également consulter pour information la plateforme : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations>
- Les psy-en organisent des ateliers de gestion du stress (tous les mercredis à 13h et les vendredis à 13h).